

Compte-rendu du Comité d'Orientation du 27 avril 2022 de l'association Le Cairn

Le mercredi 27 avril 2022, les membres de l'association Le Cairn se sont réunis en Comité d'Orientation au Centre des Cultures du Monde à Voiron de 18h30 à 21h30. Le prochain Comité d'Orientation pour définir une nouvelle organisation interne se déroulera en juin 2022 dans un lieu à définir.

La convocation à l'AG a été envoyée par mail, le 15 avril, à tou·te·s les adhérent·e·s à jour ou non de leur cotisation avec un lien permettant de consulter l'ordre du jour et les 4 scénarios discutés le mercredi 27 avril.

Étaient présent·e·s ou représenté·e·s 12 adhérent·e·s de l'association dont :

- 12 adhérent·e·s utilisateurs et utilisatrices dont 2 représenté·e·s
- 2 adhérent·e·s professionnel·le·s

Suite à discussions, les personnes présentes acceptent la proposition d'accorder le droit de vote à Arnaud Bégin, salarié de l'association et Déborah Porret, volontaire en service civique.

Les groupes locaux suivants étaient présents ou représentés : Agglomération Grenobloise, Paladru, Tullins et Voironnais.

1. Ordre du jour

1. 18h00 – Accueil des nouveaux et nouvelles (30 min)
2. 18h30 – Rappel du déroulé et des rôles (10 min)
 - Règles pour atteindre les objectifs du Comité d'Orientation
2. 18h40 – Scénarios de bonification (1h40)
 - Présentation des scénarios (10 min)
 - Animation débat mouvant et échanges (1 h)
 - Vote par jugement majoritaire (10 min)
- 20h10 – Pause et dépouillement (10 min)
 - Clôture et prise de décision (10 min)
 - Choix d'un des scénarios de bonification
 - Réponse à la demande d'expérimentation du groupe local Sud Grésivaudan
3. 20h20 – Partage autour du démarchage des professionnel·le·s (50 min)
4. 21h10 – Conclusion et ouverture (20 min)
5. 21h30 – Clôture du Comité d'Orientation

2. Élection du bureau de l'assemblée

Les rôles suivants sont répartis :

- Étienne : Animateur, avec l'animation du vote par jugement majoritaire par Simon
- Marie-Claude : Facilitatrice
- Arnaud : Preneur de notes
- Hippolyte : Célébrateur

3. Scénarios de bonification

1. Présentation des scénarios

Quatre scénarios furent préparés en amont et envoyés avec la convocation aux adhérent·e·s à jour ou non de cotisation. Le document est disponible en annexe de ce compte-rendu. Les 4 scénarios sont les suivants :

1. Taxe et adhésion professionnelle progressive par Dominique, membre du GL du Paladru
2. Suspension de la reconversion par Olivier, membre du GL de Grenoble
3. Bonification pour une association par le GL Sud Grésivaudan, présenté par Arnaud (en l'absence de représentant du GL)
4. Taxe à la reconversion « négative » par Daniel, membre du GL du Trièves, présenté par Olivier (en l'absence de Daniel)

Suite à la présentation, le collectif échange avec le support d'un débat mouvant autour des points de vue des personnes présentes :

- De l'utilisation des Cairns « papiers » avec un enjeu de confidentialité s'opposant au développement de la monnaie numérique e-cairn comme unique moyen de paiement
- Du constat que les scénarios présentés ont des objectifs et une temporalité différentes
- De l'enjeu de développer en priorité le réseau professionnel ou bien le réseau utilisateur

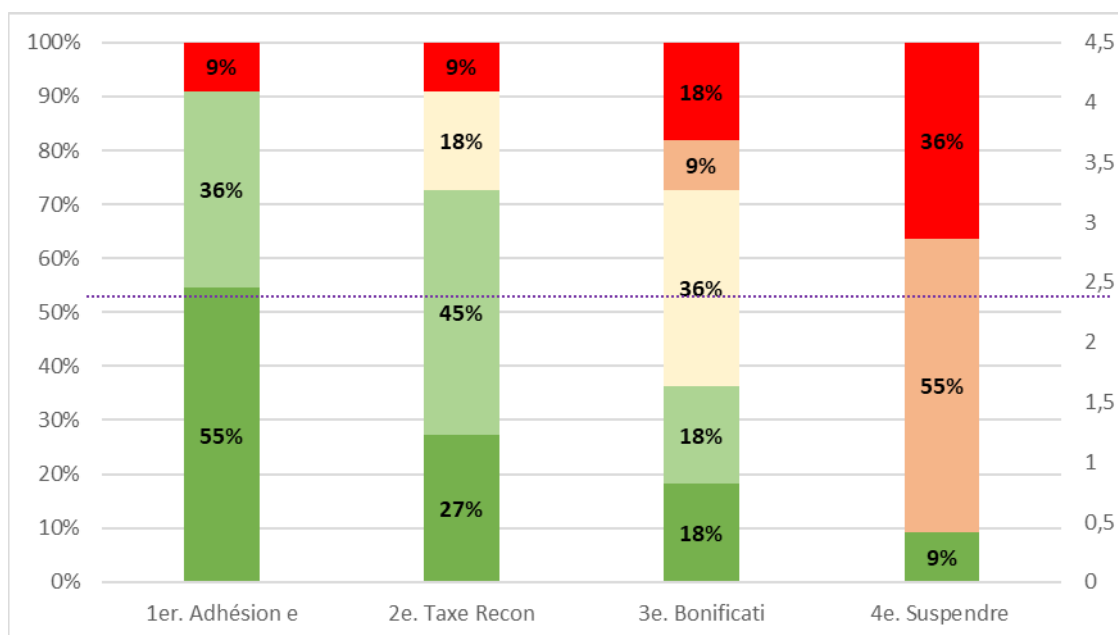
Les échanges ont également permis les points de vue suivants pour chaque scénario :

1 – Taxe et adhésion professionnelle progressive	2 – Suspension de la reconversion
Pertinence pour l'accueil de nouveaux acteurs économiques <u>mais</u> avoir une règle qui mettrait de l'incompréhension pour les pros	Paraît compliqué aujourd'hui à mettre en place
3 – Bonification pour une association	4 – Taxe à la reconversion « négative »
<p><u>Discussions autour de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 association ou plusieurs ? • Sélection par les adhérent·e·s lors d'un CO ? • Enjeu d'avoir des associations bénéficiaires en dehors du réseau <p><u>Mais :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Met en valeur la reconversion par le don • Montant faible du don à une association 	<p><u>Permet de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser le réseau utilisateur et incite le ou la professionnel·le à faire la promotion du Cairn <p><u>Discussions autour de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixation d'une enveloppe globale annuelle • Bonification en fonction de l'implication • L'incitation à la reconversion • Possibilité de donner la bonification à une association • Signal difficile pour le financeur

2. Vote au jugement majoritaire

Simon anime un vote au jugement majoritaire pour permettre de dégager les scénarios ayant le plus de soutiens. La synthèse du résultat est la suivante :

Scénarios	Très bien	Bien	Passable	Insuffisant	À rejeter	Somme
Adhésion et taxe à la reconversion progressive	6	4	0	0	1	11
Bonification auprès d'une association	2	2	4	1	2	11
Taxe Reconversion « négative » et autres mesures	3	5	2	0	1	11
Suspendre la reconversion en 2023	1	0	0	6	4	11



Rang	Mention	Proposition
1er	<i>Très bien</i>	Adhésion et taxe à la reconversion progressive
2e	<i>Bien</i>	Taxe Reconversion "négative" et autres mesures
3e	<i>Passable</i>	Bonification auprès d'une association
4e	<i>Insuffisant</i>	Suspendre la reconversion en 2023

Deux scénarios se dégagent :

- **Adhésion et taxe à la reconversion progressive**
- **Taxe Reconversion « négative » et autres mesures**

Le collectif s'accorde pour poursuivre les réflexions sur ces deux scénarios, avec une possibilité de lier les deux dans une stratégie globale du Cairn.

3. Réponse à la demande du GL Sud Grésivaudan

Le Comité d'Orientation vote autour d'une réponse au groupe local du Sud Grésivaudan à sa demande d'expérimentation, avec 4 abstentions, 10 pour et 0 contre.

En accord avec l'ordre du jour, le CO a mené son exercice de compréhension, de débat et de vote majoritaire pour les 4 scénarios proposés par différents bénévoles ou GL. Le vote majoritaire a placé le scénario proposé par le GL Sud Grésivaudan « Bonification pour une association » en 3e position, il ne constitue donc pas, aujourd'hui, un axe prioritaire pour l'association. Cependant, le Comité d'Orientation valide que des expérimentations soient menées par un groupe local avec l'appui d'un document établi en amont afin de décrire le cadre de l'expérimentation.

C'est pourquoi, le Comité d'Orientation souhaiterait connaître auprès du GL Sud Grésivaudan, le cadre de l'expérimentation « bonification pour une association », notamment la durée approximative nécessaire, les modalités de choix des associations bénéficiaires du dispositif, dont les votant·e·s à cette élection de choix d'association, ainsi qu'un retour d'expérience à la fin de l'expérimentation.

4. Météo et clôture

Plusieurs personnes s'interrogent sur la suite à donner à ce CO, ainsi qu'une partie de frustration sur un gros temps de discussion autour de la proposition du Sud Grésivaudan.

Les personnes présentes ont apprécié et trouvé agréable le déroulé, avec une bonne animation et une répartition de la parole équilibrée. Le collectif souligne également que le CO était bien cadré avec une bonne organisation, en amont (envoi des résumés des scénarios et réservation de la salle) et le jour J. Les échanges autour des scénarios avec le débat mouvant ont beaucoup plu.

Le collectif retrouve une communication au sein de l'association qui fonctionne, sûrement en partie grâce au travail mené lors du DLA.

5. Annexe – Présentation des scénarios

1 - Adhésion et taxe à la reconversion progressive

Objectifs de la proposition :

- Augmenter le nombre d'adhérents (pros et particuliers) en levant les freins à l'adhésion et en permettant à tous de « tester la monnaie » sans avoir à payer une adhésion trop élevée au départ
- Faire que les professionnels qui n'ont pas le temps matériel d'être présent dans les instances de vie de l'association, soient néanmoins actifs dans le développement de la monnaie

Adhésion des pros : Prix libre et conscient les 2 premières années, avec communication de la grille telle qu'elle existe actuellement

A partir de la 3e année : tarifs d'adhésions, en reprenant les tranches de tarif existant avant 2021 mais en se basant non pas sur le Chiffre d'Affaire mais sur le résultat pour les entreprises et le nombre d'adhérents pour les associations (sachant que dans tous les cas, il s'agit de déclaratif). Pour cela faire une enquête auprès de nos adhérents actuels.

Avec un système de parrainage : 10 % à l'adhésion pour chaque nouvel adhérent parrainé par le professionnel dans l'année précédant l'adhésion.

Taxe à la reconversion :

0 % la 1e année – 2 % les années suivantes (sauf pour les comptoirs de change avec taxe à la reconversion à 0 %)

Statut d'ambassadeur :

Les professionnels qui souhaitent être des ambassadeurs (s'engagent à faire la promotion du Cairn et peuvent vendre des adhésions à des particuliers) peuvent reconverter gratuitement une fois par an.

Pour inciter les professionnels à nous rejoindre, faire des opérations « coup de projecteur » sur un professionnels, avec des outils comme les vidéos actuelles mais aussi avec la mise en place d'animations en partenariat avec d'autres associations.

Proposition portée par Dominique Ruchon, bénévole du groupe local du Paladru.

2 - Bonification auprès d'une association

Créer une bonification auprès d'une association préalablement fléchée, afin de la stimuler à communiquer sur le Cairn, de faire adhérer ses adhérents au Cairn et les motiver à échanger des euros en Cairns.

- La taxe à la reconversion servirait à financer ce mécanisme, à hauteur de la taxe perçue l'année précédente.
- La sélection de l'association bénéficiaire pourrait se faire chaque année par vote des adhérents ou sélection par les membres actifs locaux pour 2022 pour simplifier la démarche.
- Le groupe local du Sud Grésivaudan aimerait présenter cette association ou faire voter les participants pour une association lors de l'événement « Le Cairn prend l'air », le dimanche 15 mai.

Proposition portée par le groupe local du Sud Grésivaudan.

3 - Taxe Reconversion « négative » et autres mesures...

- **COMMENT ? ==> des « bonus » !**
 - ❑ La « **Reconversion** » pour les pros = + 2 % :=> 510 € pour 500 Cairns (sur fonds Cairn) ;
 - ❑ Le « **Change** » pour les consomm'Acteurs = + 2% : 51 Cairns pour 50 € (sur fonds Cairn) ;
 - ❑ Des « **bons d'achat** » pour des populations défavorisées abondés par subventions collectivités (type Angoulême) ;
- Quid des **Budgets** ? De la trésorerie du Cairn ? de la politique budgétaire pour les subventions ?
 - ❖ Au vu des volumes actuels d'adhésions et de reconversion, c'est peanuts !
 - ❖ et c'est compensé par les adhésions et subventions !
- Et Quid de La **dynamique d'éco-responsabilité** ?
 - ❖ C'est de manière « temporaire » = 1 à 2 ans... (après, on ré-inverse le taux à -2%) ;
 - ❖ et « conditionnelle » = contre la construction de la filière de la re-circulation des cairns ;
- **POURQUOI ? ==> redonner de « l'ATTRACTIVITÉ » au Cairn !... Pour qui ? Les Pros, bien-sur !**
 - « Compen1ser » les « contraintes » du Cairn par un « rapport commercial direct »... Pour faire adhérer !
 - = sortir du « **non-intérêt économique des MLC** », indigeste pour les pros « non-acquis » aux MLC ;
- **OBJECTIF ==> de nouvelles adhésions-Pro, un « Réseau-Pro » opérationnel... 500 ? ;**

Ce n'est rien moins que l'avenir du Cairn dans les 6 mois qui est en jeu ici...

Proposition portée par Daniel Bret, bénévole dans le Trièves et membre du Comité de Pilotage

4 - Suspendre la reconversion en 2023

Les Cairns sont toujours garantis contre des euros mais la reconversion pour les professionnels est suspendue.

- 250 000 Cairns imprimés en 2017 = en 5 ans, en cumulé, un peu plus de 250 000 Cairns ont été injectés par les habitants du territoire. Environ 70 000 Cairns circulent aujourd'hui. **Sentiment de remplir une cruche qui se vide constamment.**
- **La question de la reconversion est liée à la question de la confiance.** Confiance de pouvoir revenir à l'Euro si pas de solution d'utilisation, si nécessité ou si le projet s'arrête. Confiance de maintenir ses Euros/Cairns dans une économie qui fait sens (Affectation des Euros immobilisés vers des banques éthiques pour soutenir l'investissement responsable + **Affectation des Cairns circulant uniquement dans l'économie réelle, dans mon territoire de proximité, entre acteurs volontaires se reconnaissant dans les valeurs et les pratiques de l'économie sociale et solidaire** (ou du moins voulant progresser dans ce sens). L'interconnaissance du réseau et l'expérience de l'utilisation sont des facteurs clés.
- **Gestion plus légère pour l'association, oblige à se pencher sur la variété des formes de réutilisation, articulation plus simple avec un système de crédit mutuel...**

Proposition portée par Olivier Truche, bénévole à Grenoble et membre du Comité de Pilotage